

Fonds lié à l'impact pour l'éducation (ILF for Education)

Nous offrons aux organisations d'impact des récompenses financières pour avoir un impact positif.

À propos de l'ILF for Education

L'objectif global de l'ILF for Education est de fournir un financement lié à l'impact aux organisations actives dans le secteur de l'éducation en Afrique de l'Ouest et dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), leur permettant ainsi de se développer en termes économiques et de générer des résultats en matière éducatifs. Le fonds soutiendra les organisations d'impact grâce à trois mécanismes de financement liés à l'impact : Les incitations à l'impact social (Social Impact Incentives - SIINC), les prêts liés à l'impact et les paiements liés à l'impact, pour des montants allant de 150K à 500K USD.

Organisations visées*

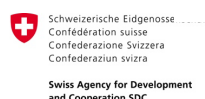
Secteur cible	Éducation (y compris EdTech, écoles et prestataires de services, enseignement complémentaire, produits et services éducatifs, et services de soutien, entre autres)
Organisation ciblées	Organisations d'impact Entreprises en phase de croissance et PME axées sur l'impact, ONG ayant des revenus commerciaux récurrents Génération d'un revenu commercial minimum de 50.000 USD
Bénéficiaires finaux ciblés	Priorité à l'éducation pré-primaire et primaire Ouvert également à la formation aux compétences de base pour les adolescents et les adultes (alphabétisation, calcul, etc.) et à la formation professionnelle.
Géographie	Les organisations doivent être actives ou chercher à se développer dans l'un de nos pays prioritaires en Afrique de l'Ouest et dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), ou dans l'un de nos pays secondaires (voir la liste détaillée des pays éligibles à la page 5).

*Voir plus de détails sur les critères d'éligibilité et les instruments de financement dans les pages suivantes.

Gestionnaires



Partenaires





Demande et date limite

L'appel à candidatures est maintenant ouvert, avec une date limite le **23 septembre 2022 à 20h00 (CET)**.

Vous pouvez postuler via le formulaire de candidature en ligne suivant :

[Postulez ici](#)

Objectif

Du point de vue de l'impact, l'objectif de l'ILF for Education est de stimuler l'accès à une éducation de qualité inclusive et équitable, et de renforcer l'accent mis par les organisations financées sur l'impact, notamment en termes de service aux enfants et aux jeunes vulnérables. Du point de vue de la gestion d'entreprise, les mécanismes de financement liés à l'impact fournis par le volet de financement permettront aux organisations de renforcer et d'étendre leurs modèles d'entreprise et de s'assurer qu'elles continuent à être ou puissent devenir économiquement viables et rentables au fil du temps.

Critères généraux

Champ d'application : Bien qu'il n'y ait pas de contraintes spécifiques concernant la forme juridique, les organisations doivent générer des revenus commerciaux de leurs activités. Pour les organisations à but non lucratif, cela signifie qu'elles doivent avoir mis en place un système de revenus récurrents (non subventionnés) générés par des solutions basées sur le marché ou la possibilité de devenir un contractant du gouvernement local. L'organisation doit être opérationnelle depuis au moins trois ans et opérer dans l'un des pays cibles¹ (voir le tableau ci-dessous sous "Géographie"). Bien qu'il n'y ait pas d'exigences spécifiques en matière de fundraising pour les prêts liés à l'impact ou les paiements liés à l'impact, pour être éligibles à SIINC, les organisations doivent rechercher un investissement remboursable (par exemple de la dette, une participation en equity, etc.) en parallèle.

¹ Note : Les organisations ne sont pas tenues d'avoir leur siège dans l'un de leurs marchés cibles, mais leurs produits/services doivent soit être déjà proposés sur l'un de ces marchés, soit l'organisation doit avoir l'intention et la volonté d'entrer sur l'un de ces marchés.








Viabilité financière : L'objectif du programme ILF for Education est de soutenir des organisations qui continueront à générer un impact positif longtemps après la fin des paiements SIINC, du prêt lié à l'impact ou des paiements liés à l'impact. Ainsi, l'organisation doit soit avoir déjà atteint la viabilité financière, soit avoir un plan clair pour y parvenir (par le biais de canaux commerciaux basés sur le marché, de contrats publics ou d'autres activités génératrices de revenus autonomes).

Mesure de l'impact : Le soutien apporté à l'organisation dans le cadre de ce programme prend la forme de paiements limités dans le temps pour récompenser les organisations pour leurs résultats éducatifs (pour les paiements SIINC et Impact-Linked) ou sous la forme de réductions de taux d'intérêt (pour les prêts Impact-Linked), accordés pour inciter à un impact social positif. Afin de concevoir un calendrier d'incitation réaliste, l'organisation doit déjà disposer de données de base sur des indicateurs d'impact systématiquement suivis et rapportés, qui peuvent servir de base pour structurer les paiements SIINC, les prêts liés à l'impact ou les paiements liés à l'impact.

Priorité à l'impact : Les organisations qui ciblent les enfants et les jeunes vulnérables seront d'un intérêt particulier. Les organisations qui n'ont pas d'objectif d'impact spécifique sont également éligibles si elles démontrent leur volonté et leur capacité à produire des résultats sociaux positifs pour ces populations cibles. L'objectif de l'ILF for Education est d'améliorer l'accès à une éducation de qualité pour les enfants et les jeunes vulnérables. Bien qu'un aspect technologique faisant partie du modèle économique de l'organisation soit apprécié (entreprises EdTech), nous encourageons également les fournisseurs de produits et services non technologiques à postuler.

Critères spécifiques

Globalement, les paramètres du volet de financement sont :

	Objectifs généraux	Récompenser les organisations d'impact pour l'impact positif supplémentaire qu'elles créent en permettant une éducation de qualité inclusive et équitable pour les enfants et les jeunes vulnérables dans l'éducation de base formelle, non formelle ou alternative.
	Investisseurs cibles	Organisations d'impact Entreprises en phase de croissance et PME axées sur l'impact, ONG ayant des revenus commerciaux récurrents. Génération d'un revenu commercial minimum de 50 000 USD
	Secteurs cibles	Éducation (y compris EdTech, écoles et fournisseurs de services, enseignement complémentaire, produits et services éducatifs, services de soutien, entre autres)
	Bénéficiaires finaux ciblés	Priorité à l'éducation pré-primaire et primaire Ouvert également à la formation aux compétences de base pour les adolescents et les adultes (alphabétisation, calcul, etc.) et à la formation professionnelle.
	Géographie	Les organisations doivent avoir, ou chercher à étendre, leurs activités en Afrique de l'Ouest et dans la région MENA (Middle East and North Africa). Plus précisément, les pays suivants sont éligibles : Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Burkina Faso, Tchad, Mali, Niger. MENA : Égypte, Jordanie, Liban, Tunisie, Territoire palestinien occupé. Autres ²

² Les organisations d'impact opérant dans les pays de seconde priorité suivants sont invitées à postuler : Afghanistan, Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Burundi, République centrafricaine, Colombie, République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Géorgie, Honduras, Irak, Kenya, Kosovo, Kirghizstan, Libye, région du Mékong (Cambodge et République démocratique populaire lao), Moldavie, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Macédoine du Nord, Rwanda, Serbie, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Syrie, Tadjikistan, Tanzanie, Ukraine, Ouzbékistan, Yémen.

	Instruments	Incitations à l'impact social (SIINC), prêts liés à l'impact et paiements liés à l'impact
	Montants	SIINC et Paiements liés à l'impact: USD, EUR ou équivalent en monnaie locale d'environ USD 150-500K Prêts liés à l'impact : USD ou équivalent en monnaie locale d'environ USD 150-400K
	Conditions	Sera défini au cas par cas
	Calendrier	Le processus de sélection sera finalisé d'ici fin 2022 / début 2023. Il sera suivi de la phase de structuration, qui se terminera à la mi-2023. La clôture finale et la signature de la documentation devraient se terminer d'ici au troisième trimestre 2023.

À propos des instruments de financement

Tableau récapitulatif

	SIINC	Prêt lié à l'impact	Paiements liés à l'impact
Description	Paiements limités dans le temps, non remboursables, liés à l'impact obtenu.	Prêt assorti de conditions très favorables (telles qu'une réduction du taux d'intérêt et, dans certains cas, une remise partielle du capital, liés à l'impact obtenu).	Paiements limités dans le temps, non remboursables, liés à l'impact obtenu.
Phase d'activité	Les candidats SIINC doivent être en phase de croissance, d'expansion ou de maturité.	Les prêts liés à l'impact sont accordés aux organisations en phase de croissance, d'expansion ou de maturité.	Les candidats au paiement lié à l'impact doivent être en phase de croissance, d'expansion ou de maturité.

	SIINC	Prêt lié à l'impact	Paiements liés à l'impact
Phase d'impact	Pour être éligibles pour SIINC, les organisations doivent fournir des preuves solides de l'impact qu'elles créent.	En général, les organisations doivent faire preuve d'antécédents solides. Toutefois, au cas par cas, des prêts peuvent également être accordés à de nouveaux secteurs d'activité n'ayant pas ou peu d'antécédents, si des preuves suffisantes de l'impact qui peut être créé sont fournies.	Pour recevoir des paiements liés à l'impact, les organisations doivent disposer de preuves solides et d'un historique de l'impact qu'elles créent.
Cycle d'investissement	Les candidats doivent être en train de lever ou de planifier (dans un avenir immédiat) un tour d'investissement remboursable (capital, dette, ...) parallèlement à SIINC.	Les organisations peuvent, mais ne doivent pas nécessairement, chercher des investissements en plus du prêt lié à l'impact.	Les organisations peuvent, mais ne doivent pas nécessairement, chercher des investissements.
Rentabilité actuelle	Les candidats doivent avoir atteint le seuil de rentabilité ou avoir des plans clairs pour devenir autonomes dans un avenir proche.	Les candidats doivent idéalement, mais pas nécessairement, être déjà rentables. Ils doivent avoir des plans clairs et des signes de leur capacité à rembourser le prêt.	Les candidats doivent disposer d'un flux de revenus récurrents non liés à des subventions et avoir des plans clairs sur la manière d'accroître la viabilité financière dans un avenir proche.
Rentabilité future	Dans trois ans, les candidats devraient avoir atteint le seuil de rentabilité.	Dans trois ans, les candidats devraient être rentables.	Pour les ONG : les organisations doivent couvrir tous leurs frais de fonctionnement et ne pas être en déficit. Pour les entreprises privées : dans trois ans, les candidats doivent avoir atteint le seuil de rentabilité.
Besoins de trésorerie	Les organisations bénéficiant de SIINC reçoivent régulièrement (tous les 6 à 12 mois) des paiements liés à l'impact obtenu. Le montant du financement lié à l'impact <u>ne sera pas</u> déboursé en une fois ou à l'avance.	Dans le cas des prêts liés à l'impact, le montant total est déboursé immédiatement, ce qui profite aux organisations qui ont besoin d'un capital initial pour renforcer leurs opérations existantes ou lancer de nouvelles lignes commerciales.	Les bénéficiaires de paiements liés à l'impact reçoivent régulièrement (tous les 6 à 12 mois) des paiements. Une petite partie du montant du financement lié à l'impact peut être versée en avance au cas par cas.



SIINC

Les incitations à l'impact social (SIINC) sont un instrument de financement qui récompense les organisations d'impact par des paiements limités dans le temps pour avoir atteint des résultats sociaux prédéfinis et vérifiés de manière indépendante. Les organisations peuvent gagner des revenus supplémentaires et améliorer leur rentabilité, ce qui les aide à attirer des investissements supplémentaires pour passer à l'échelle. Pour pouvoir bénéficier de SIINC, les organisations d'impact doivent lever des investissements remboursables en parallèle. La nature du cycle d'investissement peut varier (par exemple, fonds propres, dette, mezzanine, etc.).

Exemple de SIINC

a) Une entreprise d'éducation desservant à la fois les communautés à faibles et moyens revenus souhaite s'étendre et lève une prise de participation de 1,5 million USD. Un SIINC de 300 000 USD est accordé et les résultats sont vérifiés tous les six mois. Les paramètres SIINC comprennent : l'augmentation du nombre d'étudiants à faibles revenus et l'amélioration des résultats aux tests des enfants.

b) Une entreprise d'éducation offrant des services aux étudiants à faibles revenus est confrontée au dilemme suivant : rentabilité à court terme et maintien de l'impact de l'entreprise à mesure qu'elle se développe. L'entreprise lève une dette de 300 000 USD, et un SIINC de 200 000 USD est accordé pour aider l'entreprise à continuer à servir les étudiants à faibles revenus et à atteindre une échelle critique d'utilisateurs, évitant ainsi un "changement d'impact".

Pourquoi SIINC est pertinent

... pour les organisations d'impact :

Le modèle SIINC permet de changer d'échelle sans compromettre la génération d'un impact positif fort. SIINC peut agir comme une source de revenus supplémentaire qui améliore directement le compte de résultat. Avec les paiements SIINC, l'organisation bénéficie d'une flexibilité totale quant au type et à la source de l'investissement à apporter.

... pour les investisseurs :

SIINC améliore le profil risque/rendement des organisations à impact en les récompensant pour leur impact. Les organisations seront en mesure de poursuivre, voire d'accélérer, leurs efforts pour générer un impact profond tout en offrant un rendement suffisant.

... pour les bailleurs de fonds publics et les donateurs :

SIINC offre une grande valeur, car les bailleurs de fonds ne récompensent que l'impact réellement généré. Les métriques sont identifiées en étroite collaboration avec les entreprises et les bailleurs. Si SIINC est utilisé de manière appropriée, les organisations



sélectionnées continueront à générer un impact positif longtemps après la fin de l'accord SIINC.

Pour en savoir plus sur SIINC, [cliquez ici](#), ou regardez [une vidéo d'explication ici](#).

[Laissez-vous](#) inspirer par quelques exemples de réussite SIINC.

Prêts liés à l'impact

Un prêt lié à l'impact est similaire à un prêt traditionnel, à la principale exception que les taux d'intérêt sont liés à la réalisation par les emprunteurs de résultats sociaux prédéfinis et vérifiés de manière indépendante. L'organisation bénéficie de "meilleures conditions pour un meilleur impact". Les organisations de tous les stades sont invitées à postuler pour les prêts liés à l'impact, en particulier celles qui sont en phase de croissance. Contrairement à SIINC, il n'y a pas d'exigence d'effet de levier pour les Impact-Linked Loans en ce qui concerne l'obtention de financements externes supplémentaires.

Exemple de prêt lié à l'impact

Une entreprise EdTech a développé une solution numérique pour les élèves de la maternelle à la terminale. Jusqu'à présent, elle s'est concentrée sur les étudiants à revenus élevés, mais elle a identifié une opportunité de commencer à servir les populations à faibles revenus (y compris dans les zones rurales). Cependant, la pénétration de ces marchés nécessite des investissements spécifiques.

L'organisation se voit accorder un prêt lié à l'impact de 200.000 USD via le programme ILF for Education. Le taux d'intérêt est fixé à 5%, avec la possibilité de le réduire à 0% si des résultats sociaux sont atteints. Les paramètres pris en compte sont : l'augmentation du nombre d'élèves à faibles revenus et l'amélioration des résultats aux tests des enfants. La durée du prêt est de 4 ans, et le taux d'intérêt est ajusté tous les 6 mois, après vérification des résultats.

Pourquoi les prêts liés à l'impact sont pertinents

... pour les organisations d'impact :

Les prêts liés à l'impact permettent aux organisations d'impact de financer leur expansion à des conditions abordables. Les prêts liés à l'impact, par exemple, peuvent permettre aux entreprises d'élargir et/ou d'approfondir leur impact, par exemple en se tournant vers des segments cibles initialement moins rentables ou plus risqués, ou en lançant des produits ou services risqués mais à fort impact.

Les prêts liés à l'impact sont généralement accordés à des organisations qui auraient autrement du mal à trouver des investissements commerciaux (comparativement favorables) pour se développer, ou à des organisations qui veulent passer à un modèle plus efficace.



Paievements liés à l'impact

Les paiements liés à l'impact est un instrument de financement qui récompense les organisations d'impact par des paiements limités dans le temps pour avoir atteint des résultats sociaux prédéfinis et vérifiés de manière indépendante. En général, les paiements liés à l'impact aident une organisation à améliorer sa viabilité financière à long terme en se concentrant sur la génération de revenus basés sur le marché. Les Impact-Linked Payments sont similaires aux SIINCs sans avoir l'obligation de lever un tour d'investissement remboursable en parallèle.

Exemple de paiement lié à l'impact

Une ONG d'éducation desservant des communautés à faibles et moyens revenus souhaite étendre ses services de formation d'enseignants payants. Un paiement lié à l'impact de 300 000 USD est fourni et les résultats sont vérifiés tous les six mois. Les paramètres du paiement lié à l'impact comprennent le taux de réussite des enseignants et les certifications obtenues dans le cadre de leurs programmes de formation.

Pourquoi un paiement lié à l'impact est pertinent

... pour les organisations d'impact :

Le modèle de paiement lié à l'impact permet de changer d'échelle tout en renforçant l'impact et en améliorant la viabilité financière à long terme, notamment par le biais d'une sortie potentielle des marchés publics en utilisant un modèle de paiement aux résultats. Avec le paiement lié à l'impact, l'organisation n'est pas tenue de lever un cycle d'investissement remboursable (dette, equity, ...).

... pour les bailleurs de fonds publics et les donateurs :

Les paiements liés à l'impact offrent une grande valeur, car les bailleurs de fonds ne récompensent que l'impact réellement généré. Les bailleurs de fonds collaborent avec les organisations pour définir les résultats souhaités et les conditions d'incitation à l'impact de ceux-ci. Si le paiement lié à l'impact est utilisé de manière appropriée, les organisations sélectionnées continueront à générer un impact positif longtemps après la fin de l'accord.



Partenaires de l'ILF for Education

Mandataires



[iGravity](#) est une société de conseil basée à Zurich, spécialisée dans l'investissement d'impact et les solutions financières innovantes, dont la mission est de mettre en relation des idées perturbatrices, des personnes visionnaires, des institutions et des capitaux pour répondre à certains des problèmes sociaux et environnementaux les plus urgents.



[Roots of Impact](#) est une société de conseil spécialisée, dont l'objectif est de faire en sorte que la finance ait un impact positif sur les personnes et la planète. La société collabore étroitement avec des bailleurs de fonds publics et des investisseurs d'impact dans le monde entier pour développer des entreprises et des innovations très performantes ayant un fort potentiel d'impact.

Vous avez des questions concernant le volet de financement de [l'ILF for Education](#)? Veuillez consulter notre page [FAQ](#). Les autres questions - notamment sur la manière de devenir un donateur ou un investisseur - peuvent être envoyées à l'équipe Impact Ventures d'iGravity à l'adresse impact.ventures@igravity.net.

Organisations de financement



[La Direction du développement et de la coopération \(DDC\)](#) est le centre de compétence du gouvernement suisse pour la coopération internationale. La DDC est responsable de la coopération au développement avec le Sud et l'Est, de la coopération multilatérale ainsi que de l'aide humanitaire de la Suisse.



[La Fondation Jacobs](#) est une fondation indépendante et caritative basée en Suisse. La Fondation se concentre sur la transformation de l'apprentissage et de l'éducation dans le monde entier, avec pour objectif de donner aux enfants et aux jeunes la possibilité de réaliser leur plein potentiel, quels que soient leur origine, leur lieu de résidence ou le revenu de leur famille.